



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS DE VITRÉ —
PORTE DE BRETAGNE

DIAGNOSTIK WAR STAD
AR BREZHONEG
E BRO WITREG —
DIGORIOÙ BREIZH

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
2004

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE VITRÉ – PORTE DE BRETAGNE

Nombre de communes :	64
Population totale en 1999 :	87 256
Évolution 1990 -1999 :	+ 7,7 %
Superficie :	1 282 km ²
Densité :	68 habitants au km ²

Source : INSEE

Carte I – Présentation du pays de Vitré – Porte de Bretagne



Le pays de Vitré bénéficie d'une **excellente situation sur l'axe routier et ferroviaire** Rennes-Paris qui est l'un des facteurs de son expansion. Un **solde naturel** et un **flux de nouveaux arrivants élevés** explique la **forte croissance de sa population** depuis un quart de siècle.

En tête des pays bretons pour la **création d'emplois** et la **faiblesse du taux de chômage** (4,6%), le pays connaît aussi un **dynamisme économique** très important. Et si une partie de ses résidents travaillent en pays de Rennes, la réciproque est également vraie. Spécialisée dans les productions de lait, de porcs et de volailles, l'**agriculture** détient encore une part importante de l'économie. Mais l'**activité industrielle, très bien développée**, occupe le premier plan. Elle est centrée sur trois secteurs : l'agroalimentaire (industrie de la viande), le caoutchouc-plastique, et l'électronique avec la présence de grands groupes comme Mitsubishi et Kenwood.

La ville centre de ce pays, Vitré (15 313 habitants au recensement de 1999, ce qui en fait la quatrième ville du département) polarise la moitié nord du pays. Elle est relayée au sud par des pôles secondaires bien équipés comme La Guerche-de-Bretagne, Chateaubourg ou Janzé.

Source : INSEE

LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DE VITRÉ – PORTE DE BRETAGNE

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, **on estime à 150 le nombre de brittophones dans le pays de Vitré – Porte de Bretagne**, soit 0,2 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).

Le chiffre paraît très faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est pas de langue bretonne traditionnellement parlant. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne ou de « néo-bretonnants ».

Il est intéressant de souligner le fait qu'**en Ile-et-Vilaine la proportion des bretonnants dans les différentes classes d'âges est la mieux équilibrée des 5 départements bretons**¹ (les 3 départements de Basse-Bretagne connaissant un fort vieillissement de leur population brittophone).

Carte II – Présentation des communes du pays de Vitré – Porte de Bretagne



¹ Données : INSEE

I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays de Vitré – Porte de Bretagne - rentrée 2003



A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

A l'heure actuelle, il n'existe pas de site d'enseignement bilingue dans le pays de Vitré – Porte de Bretagne.

On peut toutefois remarquer une particularité concernant l'enseignement en pays de Vitré – Porte de Bretagne. Les statistiques font en effet apparaître qu'une majorité des élèves du territoire sont scolarisés dans des établissements privés (57,7 % de l'ensemble et même 63,9 % dans le primaire uniquement), ce qui est loin d'être le cas sur l'ensemble de la Bretagne (39,5 % de l'ensemble et 37,0 % dans le primaire uniquement) ; la faisabilité de la création sur ce territoire d'une classe de la filière bilingue de l'enseignement privé catholique mériterait donc d'être étudiée.

2 - Enseignement du breton

▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays de Vitré – Porte de Bretagne à l'heure actuelle.

L'inspection académique d'Ille-et-Vilaine pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une action de sensibilisation à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

▪ Enseignement du breton dans le second degré

A la rentrée scolaire 2003, aucun enseignement de breton n'est proposé dans les établissements publics du pays de Vitré – Porte de Bretagne ; il n'y a pas davantage de cours de gallo.

Pour l'enseignement public, la ville de Vitré concentre 39 % des collégiens et 100 % des lycéens du pays ; on peut par conséquent supposer qu'un enseignement du breton serait susceptible d'intéresser suffisamment de ces élèves pour être mis en place. Une enquête précise précédée d'une campagne d'information adéquate serait en tout cas souhaitable pour s'en assurer.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante en ce domaine : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges de la Bretagne administrative à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

3 - Enseignement supérieur

Aucun établissement d'enseignement supérieur ne propose de cours de breton en pays de Vitré – Porte de Bretagne.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

Au cours de l'année scolaire 2003/2004, des cours du soir de breton assurés par l'association rennaise Skol an Emsav étaient proposés aux habitants du pays sur la commune de Vitré uniquement. Une dizaine d'élèves ont alors suivi ces cours.

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DE VITRÉ – PORTE DE BRETAGNE

En 1998, **le Conseil général d'Ille-et-Vilaine** a décidé de ne pas opter pour la signalisation directionnelle bilingue dans l'immédiat. Une réflexion a cependant été entamée en 2002 sur la mise en place d'une signalisation touristique et patrimoniale en breton.

Le breton peut être présent dans la signalisation routière par la mise en place, à l'initiative des communes du pays de Vitré – Porte de Bretagne, de panneaux en breton aux entrées et aux sorties d'agglomération. Cependant, à notre connaissance, aucune de ces communes n'a encore accompli de tels aménagements.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Près d'un quart des communes du pays de Vitré (15 sur 64) a participé à cette enquête, ce qui est proche du taux de participation obtenu sur l'ensemble de la Bretagne (24,6 %), et est légèrement supérieur au taux de participation du département d'Ille-et-Vilaine (20,5 %). Sur le territoire de ces communes vivaient **35,4 % de la population** totale du pays lors du recensement de 1999 (la municipalité de Vitré s'étant elle-même exprimée).

1 - La langue bretonne, marque d'identité valorisante pour l'ensemble de la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons

En pays de Vitré – Porte de Bretagne, une grande majorité des communes ayant participé à l'enquête (12 sur 15) s'est dite en accord avec l'affirmation « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons ».

Elles sont également d'accord (11 sur 15) avec l'affirmation suivante : « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Ces proportions constatées dans le pays de Vitré – Porte de Bretagne s'approchent de celles observées sur l'ensemble de la Bretagne (ces deux idées rencontrent en effet l'approbation générale). Cela traduit bien le **fort attachement à la langue bretonne** et sa **valeur identitaire incontestable**.

2 – Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays de Vitré ayant participé à l'enquête témoignent peu d'intérêt quant au lien pouvant exister entre la langue bretonne et les toponymes de leurs communes. Seules deux d'entre elles ont dit souhaiter qu'une enquête soit menée sur les toponymes de leur territoire ; mais il s'agit des villes les plus peuplées à s'être exprimées dans ce pays : La Guerche-de-Bretagne et Vitré. Il est probable que les autres mairies considèrent que le breton n'a pas eu d'influence ou une influence que très ancienne sur la toponymie de leur territoire.

3 – Promotion de l'emploi de la langue bretonne

Au niveau de la promotion de l'emploi de la langue bretonne, aucune municipalité du pays de Vitré ne s'est dite prête à engager quelque mesure que ce soit. Elles ne sont pas plus nombreuses à s'être déclarées disposées à réaliser une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue.

L'ensemble de ces données montre que les communes du pays de Vitré – Porte de Bretagne qui ont participé à l'enquête n'accordent pas de réelle importance au développement de la langue bretonne sur leur territoire bien qu'elles reconnaissent sa valeur identitaire.

Il est probable qu'elles se sentent peu concernées par le sujet étant donnée l'histoire linguistique du pays. Il faut reconnaître par ailleurs que certaines questions de l'enquête ne tenaient peut-être pas assez compte de ce point dans leurs formulations.

III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1 - Vie culturelle, loisirs et sport.

A l'heure actuelle, dans le pays de Vitré – Porte de Bretagne, on constate une absence d'organismes proposant des activités en breton destinées aux enfants et aux adolescents. Il semble qu'aucune activité en breton ne soit proposée non plus aux adultes du territoire considéré.

2 - Médias en langue bretonne

▪ Télévision

Sur le pays de Vitré – Porte de Bretagne, **France 3 Ouest** diffuse près d'1 heure 15 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

Le territoire considéré reçoit ainsi les émissions diffusées sur la Bretagne administrative : *Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 53 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants. Mais le pays de Vitré – Porte de Bretagne ne reçoit malheureusement pas le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad*, (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise**.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matches de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

▪ Radio

Sur le pays de Vitré – Porte de Bretagne, seule **Radio Bleu Armorique** propose en 2003/2004 une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes). C'est la seule place actuellement réservée à langue bretonne sur les ondes du service public captée sur le territoire.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Le pays de Vitré – Porte de Bretagne paraît ne pas avoir encore réellement initié d'actions de promotion de la langue bretonne malgré sa valeur identitaire reconnue par de nombreuses municipalités.

LA PERSONNALITE DU PAYS DE VITRE – PORTE DE BRETAGNE

La place accordée à la langue bretonne sur le territoire du pays de Vitré – Porte de Bretagne est actuellement insignifiante. Le fait qu'elle soit le bien de tous les Bretons est toutefois reconnu par les autorités locales.

Tout reste donc à faire. En pratique, il importe avant toute chose de mener une campagne de communication, et pour commencer de travailler à sensibiliser les élus, puis d'envisager des manifestations culturelles accordant une place à la langue bretonne.

POINTS A TRAVAILLER

Dans le domaine de l'enseignement, il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin d'apprécier les attentes des parents d'élèves (en terme d'enseignement bilingue ou de cours de breton dans le secondaire) et de pouvoir y répondre au mieux le cas échéant.

Les pouvoirs publics locaux font preuve d'une certaine indifférence vis-à-vis de la langue bretonne tout en reconnaissant sa valeur identitaire. Un travail d'information et de sensibilisation des élus paraît donc à accomplir à ce niveau.

Le tissu associatif oeuvrant pour ou par la langue bretonne dans les pays voisins gagnerait à ce que sa présence sur le territoire du pays de Vitré soit encouragée et soutenue par les pouvoirs publics locaux.

Enfin, pour ce qui concerne les médias, il est regrettable de voir le peu d'émissions en langue bretonne que l'on peut recevoir sur le territoire du pays de Vitré – Porte de Bretagne. Il conviendrait au moins d'inciter le service public à développer davantage son offre d'émissions en breton (ce qui fait du reste partie de ses missions).

BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.

SOURCES DIVERSES

- Académie de Rennes
- Les associations du pays de Vitré – Porte de Bretagne
- Les communes du pays de Vitré – Porte de Bretagne
- Conseil Régional de Bretagne
- Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique
- Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée
- Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif
- INSEE
- Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine
- Rectorat de Rennes
- UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)